



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 1^{er} novembre 2010 à 19h00
au centre municipal situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

Étaient présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

Était aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance

**LE MAIRE DEMANDE D'OBSERVER UNE MINUTE DE SILENCE EN
HOMMAGE À MONSIEUR CHRISTIAN CLÉMENT, DÉCÉDÉ LE 22 OCTOBRE
2010 À L'ÂGE DE 61 ANS.**

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant environ 2 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

0. Ouverture de la séance et rapport du maire

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Prière
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010
- 0.5 Rapport d'activités du Maire du mois d'octobre 2010
- 0.6 Rapport du maire 2010

1. Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour octobre 2010
- 1.2 Acceptation des déboursés d'octobre 2010
- 1.3 Souper de Noël pour les employés municipaux
- 1.4 Fermeture du bureau municipal durant la période des fêtes du 24 décembre à midi retour mardi le 4 janvier 2011



- 1.5 Achat de cartes de Noël
- 1.6 Photo du conseil – Offre de service Studio JR Gauvreau
- 1.7 Réclamation d'assurance : Dossier de décontamination du sol
- 1.8 Assurance 2011 : garanties optionnelles
- 1.9 Dépôt du rôle de perception (1001 CM).
- 1.10 Radio CHGA : Vœux des fêtes
- 1.11 Calendrier des séances du conseil pour l'année 2011

2. Sécurité publique

- 2.1 Service de prévention des incendies : Vérification des détecteurs de fumée des personnes âgées
- 2.2 Achat de trousse de premiers soins
- 2.3 Nuisances : chiens qui aboient la nuit
- 2.4 Formation pompier 1 : Benoit Lacaille
- Ajout 2.5 Souper spaghetti au profit des Premiers Répondants

3. Transport

- 3.1 Construction de la remise
- 3.2 Achat d'un Toro groundsmaster 7200/7210 – Financement PROFAM
- 3.3 Chemin du Lac Edja est
- 3.4 Traverse du Lac Long
- 3.5 Chemin Beaudry
- 3.6 Transport collectif : Intention de la MRC de déclarer sa compétence
- 3.7 Marquage de la rue du Pont
- 3.8 Accessoires pour la pelle à neige
- Ajout 3.9 MRC de la Vallée-de-la-Gatineau : Résolution d'appui concernant le prolongement de l'autoroute 5

4. Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 SEAUvegarde Vallée-de-la-Gatineau
- 4.2 Conteneur pour le métal à l'Écocentre

5. Santé et Bien-être

- 5.1 Défi Santé
- 5.2 Porte à Porte le 27 novembre pour recueillir des dons pour la guignolée et le Noël des enfants
- 5.3 Déjeuner du Maire Centraide : 28 novembre
- Ajout 5.4 2^{ième} déjeuner bénéfice de la Lieutenante SQ 17 novembre 2010 au profit de la Fondation Québécoise du cancer - Centre régional et Hôtellerie de l'Outaouais

6. Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Suivi de la rencontre pour le développement du 12 juin 2010
- 6.2 Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau : demande d'appui – Internet haute-vitesse
- 6.3 Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki Adhésion 2011
- 6.4 Grand Prix de la ruralité - remerciement



7. Loisirs et culture

- 7.1 Maison de la Culture de la Vallée-de-La-Gatineau :
Projet de reconstruction de la salle de spectacle Gilles
- 7.2 Maison de la Culture de la Vallée-de-la-Gatineau :
Achat de billet de saison (2011)
- 7.3 Compte rendu du pique nique du Mont Morissette
- 7.4 Terrain de tennis : mandat de surveillance des travaux
- 7.5 Souper d'appréciation pour les bénévoles : 17 décembre
- 7.6 Noël des enfants : 19 décembre
- Ajout 7.7 Maison des jeunes

8. Varia

8.1

9. Période de questions

9.1

10. Levée de l'assemblée

10.1

2010-11-304

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 1^{er} novembre 2010 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et secrétaire-trésorière Josée Parsons avec les ajouts suivants :

- 2.5 Souper spaghetti au profit des Premiers Répondants
- 3.9 MRC de la Vallée-de-la-Gatineau : Résolution d'appui concernant le prolongement de l'autoroute 5
- 5.4 2^{ième} déjeuner bénéfice de la Lieutenante SQ
17 novembre 2010 au profit de la Fondation Québécoise du cancer -
Centre régional et Hôtellerie de l'Outaouais
- 7.7 Maison des jeunes

ADOPTÉE

2010-11-305

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 4 OCTOBRE 2010

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :



QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 4 octobre 2010 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

NOTE : Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois d'octobre 2010

NOTE : Dépôt et lecture du rapport annuel du maire 2010

2010-11-306

ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN OCTOBRE 2010 ET DES REMISES À PAYER

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 40 à 43 de octobre 2010 et qui totalisent un montant de 19 443.34 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 8 757.18 \$ pour les salaires versés en octobre 2010 soient acceptées et payées en novembre 2010;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 1 461.40 \$ pour le mois d'octobre 2010 soient acceptées et payées en novembre 2010;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 1 625.97 \$ pour le mois d'octobre 2010 soient acceptées.

ADOPTÉE

2010-11-307

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS ET PRÉLÈVEMENTS DU MOIS D'OCTOBRE 2010

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE les déboursés d'octobre 2010 qui totalisent un montant de 146 283.50\$ sur le journal des déboursés no. 44 à 47 soient acceptés;

ADOPTÉE



2010-11-308

SOUPER DE NOËL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la tenue d'une activité le jeudi 23 décembre 2010 pour les employés municipaux réguliers ainsi que les membres du conseil, les coûts d'un repas et de l'activité de quilles seront au frais de la municipalité et le bureau municipal sera fermé l'après midi du 23 décembre 2010;

ADOPTÉE

2010-11-309

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la fermeture du bureau municipal à compter du vendredi 24 décembre 2010 à midi et la réouverture mardi le 4 janvier 2011 à 8h.

ADOPTÉE

2010-11-310

ACHAT DE CARTES DE NOËL

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat de cartes de Noël pour un montant de 308 \$ + taxes des Enseignes Duguay.

ADOPTÉE

2010-11-311

PHOTO DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE ce conseil souhaite afficher un montage de photos des membres du conseil au centre municipal et que nous avons besoin d'une photo numérique de chaque conseiller pour le site web;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte l'offre de service de Studio JR Gauvreau pour un montant de 450 \$ plus taxes et que la séance de photos aura lieu le samedi 4 décembre 2010 à 8h30.

ADOPTÉE



2010-11-312

**RÉCLAMATION D'ASSURANCE :
DOSSIER DE DÉCONTAMINATION DU SOL**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'acte de vandalisme survenu le 17 novembre 2009, la municipalité a reçu à date une somme de 126 622.53 \$ en indemnité de la Mutuelle des Municipalités du Québec et qu'il reste un montant à recevoir de 1 600\$;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la fermeture du dossier de réclamation d'assurance et autorise la Directrice générale Josée Parsons à signer le document qui atteste du règlement complet et définitif de tous les dommages imputables au sinistre du 17 novembre 2009.

ADOPTÉE

2010-11-313

ASSURANCE 2011 : GARANTIES OPTIONNELLES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre datée du 8 juillet 2010 de Charlebois Trépanier, courtier d'assurance concernant la possibilité d'ajouter des garanties optionnelles pour la police MMQP-03-083045 ;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre du comité d'administration a eu lieu le 25 août 2010 pour faire l'analyse des garanties optionnelles;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE suite aux recommandations du comité d'administration, ce Conseil ajoute les garanties optionnelles suivantes sur la police MMQP-03-08345 pour le renouvellement du 6 janvier 2011 :

- Inondation :
- Tremblement de Terre :
- Bris des machines
- Décontamination du sol (100 000\$)

ADOPTÉE

2010-11-314

DÉPÔT DE L'ANALYSE DES COMPTES À RECEVOIR

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



QUE ce Conseil autorise le transfert, de tous les comptes des contribuables qui n'ont pas conclut d'entente ou qui n'ont pas respecté leur entente écrite pour le paiement des arrérages de taxes de l'année 2009 et des années précédentes de plus de 100\$, aux procureurs Desjardins & Gauthier pour perception.

ADOPTÉE

NOTE : Radio CHGA : Vœux de Noël

2010-11-315

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2011

CONSIDÉRANT QUE conformément à la loi, le conseil doit adopter un calendrier des séances;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adopte le calendrier tel que ci-après mentionné :

Les séances sont tenues au centre municipal de Blue Sea situé au 7 rue Principale et débutent à **19heures**

Lundi	10 janvier 2011
Lundi	7 février 2011
Lundi	7 mars 2011
Lundi	4 avril 2011
Lundi	2 mai 2011
Lundi	6 juin 2011
Lundi	4 juillet 2011
Lundi	1 ^{er} août 2011
Mardi	6 septembre 2011
Lundi	3 octobre 2011
Lundi	7 novembre 2011
Lundi	5 décembre 2011

ADOPTÉE

NOTE : Service de prévention des incendies : Vérification des détecteurs de fumée des personnes âgées



2010-11-316
ACHAT DE TROUSSES DE PREMIERS SOINS

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat de trousse de premiers soins comme suit :

- 1 trousse CSST pour entreprise à 119.99 \$ + taxes
- 4 trousse CSST pour véhicule à 40.00 \$ chacune + taxes

ADOPTÉE

NOTE : Nuisances : Plainte concernant les chiens qui aboient la nuit.
Une lettre sera envoyée aux propriétaires leur demandant de se conformer à la réglementation en vigueur

2010-11-317
FORMATION POMPIER 1 : BENOIT LACAILLE

CONSIDÉRANT QUE le service d'incendie recommande au conseil l'embauche de Benoit Lacaille à titre de pompier;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil nomme Benoit Lacaille au poste de pompier du Service d'incendie de Blue Sea et autorise les coûts reliés à la formation de Pompier 1 pour celui-ci.

ADOPTÉE

2010-11-318
SOUPER SPAGHETTI AU PROFIT DES PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT QU'un souper spaghetti aura lieu le 20 novembre 2010 à 17h30;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise les coûts reliés à la publicité pour la promotion de l'évènement.

ADOPTÉE



NOTE : Construction de la remise 16 x 20
Entrepreneur licencié

2010-11-319

**ACHAT D'UNE DÉNEIGEUSE DE TROTTOIR CONVERTIBLE EN TONDEUSE
- FINANCEMENT PROFAM**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire acheter, par contrat de vente à tempérament régi par les articles 1745 et suivants du Code civil du Québec, le bien mentionné ci-dessous;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reconnaît que la cession du contrat par le vendeur est nécessaire pour que le prix ou le solde du prix de vente soit payable par versements périodiques;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a été avisée que le vendeur a cédé ou s'apprête à céder au cessionnaire mentionné ci-dessous tous ses droits dans le contrat de vente;

CONSIDÉRANT QUE la cession du contrat au cessionnaire n'affecte pas ou n'affectera pas les droits de la municipalité contre le vendeur ou le fabricant du bien vendu;

Il est proposé par Hervé Courchesne et appuyé par Pierre Normandin et unanimement résolu:

Que la municipalité achète de **Les produits Turf Care Canada Limité**, par contrat de vente à tempérament comportant des versements périodiques et une clause de réserve de propriété jusqu'à parfait paiement, le bien suivant : **déneigeuse de trottoir convertible en tondeuse de marque Toro Models 30370 Polar Trac et 30465 Groundmater 7210** au prix de : **43 823.71 \$** incluant les taxes, une somme de **1 941.25 \$** étant payable comptant;

Que le prix de vente ou le solde de celui-ci, si une partie du prix est payé comptant (ci-après appelé « le solde du prix de vente »), porte intérêt : à taux fixe : au taux annuel de **4.38%** l'an, pour toute la durée de l'amortissement;

Que le solde du prix de vente et les intérêts sur celui-ci soient payables mensuellement, en fonction d'un amortissement de **36 mois**;

Que la municipalité accepte la cession du contrat de vente en faveur de la **Caisse Populaire Desjardins de Gracefield**, qu'elle accepte de faire ses paiements périodiques au cessionnaire, qu'elle réserve ses droits contre le vendeur ou le fabricant du ou des biens achetés et qu'elle renonce à faire valoir



contre le cessionnaire tout défaut de fonctionnement ou autre vice ou irrégularité relatif au bien qu'elle pourra invoquer contre le vendeur du bien;

Que le **maire Laurent Fortin** et la **directrice générale Josée Parsons** soient autorisés à signer le contrat de vente à tempérament conforme aux modalités susmentionnées ainsi que tout autre document nécessaire ou utile, pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

**2010-11-320
CHEMIN DU LAC EDJA EST**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-10-283, la directrice générale Josée Parsons a communiqué avec Me Jean-Pierre St-Amour pour lui demander conseil dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation de Me St-Amour est de convoquer les propriétaires concernés à une rencontre afin de connaître leurs attentes dans ce dossier;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite faire parvenir une lettre à tous les propriétaires concernés pour les inviter à une rencontre;

Que la municipalité de Blue Sea nomme le maire Laurent Fortin, le conseiller responsable des transports, Hervé Courchesne et la directrice générale Josée Parsons pour représenter la municipalité dans ce dossier.

ADOPTÉE

**2010-11-321
TRAVERSE DU LAC-LONG**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-09-256, le maire Laurent Fortin a rencontré les propriétaires du terrain portant le matricule 3320 67 4881 le 24 octobre 2010 afin de les informer que la municipalité a l'intention de déplacer la partie du chemin de la Traverse du Lac-Long situé sur le terrain portant le numéro de matricule 3320 66 6569 tel qu'illustré sur la matrice graphique;

CONSIDÉRANT QUE le maire Laurent Fortin informe les membres du conseil que les propriétaires (matricule 3320 67 4881) sont d'accord avec le déplacement du chemin à la condition que le terrain 3320 66 6569 soit arpenté et que les bornes soient installées et visibles;



Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea demande à la propriétaire de la propriété portant le matricule 3320 66 6569 de faire cadastrer sa propriété par un arpenteur géomètre et de s'assurer que ses bornes d'arpentage soient visibles.

ADOPTÉE

**2010-11-322
CHEMIN BEAUDRY**

CONSIDÉRANT QUE le 7 octobre 2010, Madame Françoise Beaudry a déposé une copie de lettre datée du 3 juin 2010 qui a été envoyée par courrier recommandé le 8 juin 2010 au maire Laurent Fortin;

CONSIDÉRANT QUE dans cette lettre 6 propriétaires du chemin Beaudry demandent à la municipalité d'entreprendre les travaux nécessaires pour réparer la section du chemin Beaudry à partir du haut de la longue côte jusqu'à leurs chalets;

CONSIDÉRANT QUE le chemin Beaudry est verbal (municipal) sur une distance de 0.4 km à partir de l'intersection du chemin du Lac Edja Ouest;

CONSIDÉRANT QUE la demande des citoyens vise la partie du chemin Beaudry qui n'est pas verbalisée;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea rejette la demande des citoyens.

QU'une copie du règlement 97-07-07 établissant les normes relatives à la verbalisation de chemins soit acheminée aux résidents.

ADOPTÉE

**2010-11-323
TRANSPORT COLLECTIF : INTENTION DE LA MRC DE DÉCLARER SA
COMPÉTENCE**

CONSIDÉRANT QUE la résolution no 2010-R-AG-304 de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau par laquelle elle annonce son intention de déclarer sa compétence en matière de transport collectif des personnes;

CONSIDÉRANT QUE cette déclaration de compétence est conforme à l'article 678.0.2.1 du *code municipal du Québec* et s'applique à l'ensemble des



municipalités comprises sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, à l'exclusion des 5 territoires non organisés administrés par elle;

CONSIDÉRANT QU'en raison du domaine à l'égard duquel la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau déclare sa compétence, les municipalités n'ont pas le pouvoir d'exercer le droit de retrait prévu à l'article 188 de la *loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea appuie la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau dans sa procédure de déclaration de compétence en matière de transport collectif.

ADOPTÉE

NOTE : Marquage de la rue du pont

2010-11-324

ACCESSOIRES POUR LA PELLE À NEIGE

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea autorise l'achat d'une plaque de recul, d'un côté de pelle et d'un ensemble de patins pour un montant de 745.95 + taxes, incluant l'installation, tel que décrit dans la soumission no 47 d'Usinage A. St-Jean de Mont Laurier.

ADOPTÉE

2010-11-325

MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU : RÉSOLUTION D'APPUI CONCERNANT LE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 5

CONSIDÉRANT QUE le prolongement de l'Autoroute 5 vers le nord, entre les municipalités de Chelsea et la Pêche représente un projet majeur de développement d'un axe routier nord-sud dans le sud de la région de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du projet vise à prolonger l'Autoroute 5 d'environ 10 km vers le nord et permettra d'assurer un lien efficace entre les municipalités des MRC des Collines-de-l'Outaouais et de la Vallée-de-la-Gatineau vers les centres-villes de Gatineau et d'Ottawa;



CONSIDÉRANT QUE ce rôle est difficilement assuré par la route 105 dans le secteur du projet, en raison des besoins et des exigences opérationnelles du réseau, principalement en ce qui a trait à la mobilité et à la sécurité;

CONSIDÉRANT QUE la saturation de plusieurs tronçons de la route 105 a d'ailleurs incité le ministère des Transports à prolonger, dans les années 80 et 90, l'Autoroute 5 jusqu'au chemin de la Rivière dans la municipalité de Chelsea et à construire en 1993, plus au nord, le contournement de la localité de Wakefield dans la municipalité de La Pêche;

Considérant qu'actuellement, il existe une discontinuité de 9 km (tronçons 1 et 2) en matière d'infrastructures autoroutières entre la fin actuelle de l'autoroute et le contournement du secteur de Wakefield;

CONSIDÉRANT QUE de plus, la route 105 possède, dans le secteur visé par ce projet, présente des caractéristiques déficientes liées à la géométrie et à la circulation en regard des besoins opérationnels;

CONSIDÉRANT QUE plus de 11 000 véhicules utilisent chaque jour cette portion de route;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau estime que le prolongement projeté de l'Autoroute 5 s'avère de la plus haute importance pour favoriser le développement de la région;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la Capitale nationale (CCN), responsable de la gestion du Parc de la Gatineau ont demandé l'arrêt des travaux pour des raisons environnementales, puisque le corridor projeté passe sur le territoire dudit parc, où près de celui-ci;

CONSIDÉRANT QU'il est difficile de justifier la position de la CCN dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE le MTQ est prêt à poursuivre les travaux et que les budgets nécessaires à leur exécution sont déjà disponibles;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel que les travaux se complètent.

CONSIDÉRANT QUE la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a adopté la résolution portant le numéro 2010-R-AG389 demandant l'intervention du ministre responsable de la CCN, le député de Pontiac Monsieur Lawrence Cannon, afin d'assurer la reprise des travaux, et demandant l'appui des municipalités locales;



En conséquence, Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea appuie la résolution de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau 2010-R-AR389 et demande au député de Pontiac et ministre responsable de la Commission de la Capitale nationale, monsieur Lawrence Cannon d'intervenir auprès d'elle afin que les travaux de prolongement de l'Autoroute 5 reprennent sans délai.

QUE la présente résolution soit acheminée à la députée de Gatineau, madame Stéphanie Vallée, pour l'informer de la démarche.

ADOPTÉE

2010-11-326

SEAUVEGARDE VALLÉE-DE-LA-GATINEAU : FORMATION

CONSIDÉRANT QUE dans une correspondance datée du 11 octobre 2010, SEAUvegarde Vallée-de-la-Gatineau, souhaite sonder l'intérêt des municipalités concernant une offre de formation relative à l'aménagement des berges (287 heures) qui s'adresserait aux inspecteurs;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en environnement de la municipalité de Blue Sea nous a fait part de ses intentions de prendre sa retraite dans 2 ou 3 ans;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil voit mal comment il pourrait justifier l'absence de l'inspecteur pour une période aussi longue aux frais des contribuables;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea n'est pas intéressée au programme de formation proposé par la SEAUvegarde Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE

2010-11-327

CONTENEUR POUR LE MÉTAL À L'ÉCOCENTRE

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve les coûts pour installer une rampe afin d'accommoder le conteneur qui sera installé à l'Écocentre et qui servira à la récupération de métal qui sera transporter par Armel Bernier qui nous donnera 50\$ la TM.

QUE ce Conseil nomme le conseiller Hervé Courchesne pour voir à la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE



NOTE : Défi-Santé
Reporté à la séance de décembre

**2010-11-328
PORTE À PORTE**

CONSIDÉRANT QUE le 27 novembre 2010, les membres du conseil et des bénévoles passeront de porte à porte afin d'amasser des dons pour la guignolée des chevaliers de Colomb et le Noël des Enfants;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QU'une partie des dons recueillis serviront à financer l'activité de Noël des Enfants;

QUE seulement les enfants qui résident en permanence dans la municipalité auront droit à un cadeau, les parents ou grand parents des enfants de l'extérieur pourront apporter un cadeau s'ils désirent participer.

ADOPTÉE

NOTE : Déjeuner du maire centraide : 28 novembre 2010
Au centre municipal de 9h à midi
Adultes : 7\$ enfants de moins de 12 ans : 5\$

NOTE : 2^{ième} déjeuner bénéfice de la Lieutenante Isabelle Lebeau de la SQ qui aura lieu le 17 novembre 2010 au profit de la fondation Québécoise du cancer – Centre régional et Hôtellerie de l'Outaouais

**2010-11-329
SUIVI DE LA RENCONTRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU 12 JUIN 2010**

CONSIDÉRANT QUE les personnes qui ont manifesté leur intérêt à faire partie du futur comité de développement ont été invitées à une rencontre le 20 novembre 2010 dans le but de former le comité;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :



QUE la municipalité de Blue Sea souhaite payer pour des beignes-muffins et café lors de la rencontre.

ADOPTÉE

2010-11-330

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU
DEMANDE D'APPUI : INTERNET HAUTE VITESSE**

CONSIDÉRANT QUE ce la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau a fait parvenir une demande d'appui par voie de résolution portant le numéro 2010-09-R8897;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea appuie la demande de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau de donner accès à l'internet haute vitesse le plus rapidement possible à l'ensemble de la population sur son territoire et sur tout le territoire municipalisé de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

QU'une copie de cette résolution sera acheminée à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE

NOTE : Chambre de Commerce et d'Industrie de Maniwaki adhésion 2011
Ne souhaite pas adhérer.

NOTE : Grand prix de la ruralité – remerciement
Dépôt d'une résolution de la MRC 2010-R-AGF358

NOTE : Maison de la Culture de la Vallée-de-la-Gatineau : Dépôt d'un communiqué annonçant le lancement d'une importante campagne de marketing et d'information concernant le projet de reconstruction de la salle de spectacle.

2010-11-331

MAISON DE LA CULTURE DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU : ACHAT DE BILLET DE SAISON 2011



CONSIDÉRANT QUE ce conseil souhaite soutenir l'offre culturelle dans la région;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea souhaite faire l'achat de 2 billets de saison de la MCVG au coût de 398\$ et donnant droit à sept spectacles pour la saison 2011;

QUE la municipalité de Blue Sea nomme le conseiller Éric Lacaille pour assurer la distribution équitable des billets à la population de Blue Sea.

ADOPTÉE

NOTE: Compte rendu du pique-nique du Mont Morissette du 9 octobre 2010.
Le président du comité et conseiller Pierre Normandin remercie tous les bénévoles et les conseillers qui ont participé au succès de l'événement qui a attiré plus de 125 personnes incluant la députée de Gatineau Madame Stéphanie Vallée.
Le document final pour l'obtention du statut de Parc Régional sera déposé à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau le 2 novembre 2010.

2010-11-332

TERRAIN DE TENNIS : MANDAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT QUE deux firmes de génie ont soumis des offres de services pour la surveillance des travaux de construction du terrain de tennis;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea mandate le plus bas soumissionnaire, la firme CIMA, pour effectuer la surveillance des travaux de construction du terrain de tennis qui seront effectués par la Carrière Clément Tremblay et fils et qui débiteront en 2010 et se termineront en 2011, les coûts de la surveillance s'élèvent à 10 000 \$ plus taxes;

QUE les essais en Laboratoire seront effectués par Les Laboratoires Shermont inc. de Mont Laurier.

ADOPTÉE

2010-11-333

SOUPER D'APPRÉCIATION POUR LES BÉNÉVOLES : 17 DÉCEMBRE 2010



CONSIDÉRANT QUE tous les bénévoles qui ont œuvré dans divers organismes de la municipalité au cours de l'année 2010 sont invités à un 5 à 7 au centre municipal, où un buffet froid sera servi;

CONSIDÉRANT QUE l'invitation s'adresse aux bénévoles (sans conjoint);

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise les coûts reliés à cette soirée.

ADOPTÉE

NOTE : Suite à la collecte de don du 27 novembre, la municipalité organise le **Noël des enfants** qui aura lieu au centre municipal de Blue Sea le dimanche 19 décembre 2010 de 13h30 à 16h. Activité gratuite pour les moins de 12 ans qui résident en permanence dans la municipalité.

**2010-11-334
MASON DES JEUNES**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve des travaux dans la maison des jeunes pour faire un espace de rangement par le même entrepreneur qui fera la remise de 16x20.

ADOPTÉE

Le conseiller Christian Gauthier quitte à 20h40

Période de questions de 20h40 à 20h45

**2010-11-335
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 1^{er} novembre 2010 soit close à 20h45.

ADOPTÉE



Procès verbal de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2010

Laurent Fortin
Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière